

1827.
Pas de date.

Requête demandant qu'une part du produit des réserves du clergé ne soit pas faite aux ministres de l'Eglise d'Ecosse, et que si on leur donne de l'aide que les fonds ne soient pas pris à même les réserves du clergé.

Page 372

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1828.

Q. 346-1.

1827.
18 décembre,
York.

O'Hara à Maitland. Cette lettre se trouve dans celle de Maitland à Huskisson, 23 janvier 1828.

26 décembre,
York.

Strachan à Maitland.

27 décembre,
York.

Maitland à Strachan. Ces deux lettres se trouvent dans celle de Maitland à Huskisson, 1er janvier 1828.

1828.
1er janvier,
York.

Maitland à Huskisson (n° 1). Il a reçu copie des délibérations du conseil des directeurs de la Compagnie du Canada, de leurs lettres à son adresse (à Huskisson) et à l'adresse de Galt. Il n'est pas probable que la conduite de la compagnie aboutisse à des désavantages résultant des impressions produites par son agent Galt. En transmettant la correspondance de Strachan au conseil des directeurs, il remarque que la lettre qu'il a écrite à Strachan exprime ses sentiments sur les circonstances qui ont donné lieu à la correspondance. Il le remercie de la prompt attention qu'il a porté à un événement qui, du fait qu'on s'en est occupé, n'a plus d'importance.

page 28

Contenu. Strachan à Maitland. Il transmet copie de la correspondance avec Galt.

31

Maitland à Strachan. Il regrette son imprudence relativement à Galt.

56

3 janvier,
York.

Maitland à Huskisson (privée et confidentielle). Il désire l'entretenir au sujet de la correspondance transmise avec sa dépêche, vu que la chose peut jeter de la lumière sur les assertions faites en Parlement et lui permettre de comprendre pourquoi l'on s'est adressé à lui à l'occasion de plaintes qu'on a prétendu venir des habitants du Haut-Canada au sujet du bill relatif à la naturalisation. Randal, à son retour, a publié sa correspondance avec le ministre des colonies. Il en a republié une partie à la veille de la cession. La chose est soigneusement faite de façon à faire voir que ce n'est pas le gouvernement mais Hume qu'on doit remercier pour le renvoi du bill; il est parfaitement compris que le but des plaintes est de créer du mécontentement à l'égard du gouvernement, et bien qu'il n'est pas rare que l'on tente de porter préjudice au gouvernement du Canada en reportant le mérite d'une mesure populaire au gouvernement impérial, tout de même ces individus là comprennent que cela ne ferait pas leur affaire de faire croire au peuple de la province qu'il peut compter sur la justice et la considération du gouvernement du Roi. Randall publie sa correspondance à plusieurs reprises, ce qui porte ceux qui réfléchissent à se demander comment peuvent se régler les questions coloniales, vu que Randall a trouvé un protecteur dans Hume pour protéger le peuple du Canada contre son gouvernement. La dernière de Hume semblerait faire croire que Goderich, Horton et même la Chambre des Communes n'avaient dans l'idée que consulter les désirs de Randal, qui était parti, hors la connaissance de 50 personnes, avec une requête qui ne portait pas les signatures d'un cinquième de la population, si les signatures sont toutes vraies. Un bill a été présenté mais on n'y a pas donné suite, non que le gouvernement ou la Chambre